



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : coordonnateur(trice) des écoles du Queyras	
Date de l'appel à candidature : rentrée 2021	Personne référente : Inspecteur EN circ. Briançon
Rattachement hiérarchique : IEN de la circonscription de Briançon	Indemnités / remboursement de frais : frais de déplacement avec utilisation du véhicule personnel.
	Horaires : Horaires annualisés (1607 heures) organisés sur les lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin
Rattachement administratif : EPPU Aiguilles	
Lien avec des partenaires : Parc régional du Queyras, mairies, communauté de communes, réseau Canopé	Quotité : temps plein
	Procédure de recrutement : commission d'entretien
<p>Résumé de l'activité :</p> <p>Le professeur coordonnateur pédagogique des écoles du Queyras, membre de l'équipe de circonscription, est chargé d'organiser et promouvoir des actions qui visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la dynamique pédagogique et éducative sur le territoire, par la mise en place de projets fédérateurs et le développement des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif. - Participer de la valorisation des ressources du territoire, pour en faire un véritable pôle d'excellence pédagogique et éducative s'agissant de l'enseignement scientifique, de l'éducation au développement durable (notamment avec le parc régional du Queyras), et du numérique en lien avec l'ERUN de la circonscription et le CPD EDD. <p>Pour atteindre ces objectifs le(la) coordonnateur(trice) pédagogique assurera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage des projets éducatifs et pédagogiques ; - L'animation des instances qui participent de cette dynamique territoriale et la gestion des relations partenariales ; - La création et la diffusion de ressources pédagogiques et la mise en circulation du matériel disponible en circonscription. - La prise en charge ponctuelle d'élèves au titre des projets en cours. - La décharge des directeurs d'école du secteur. 	

Détail des missions : **Participer au rayonnement pédagogique du territoire**

- Apporter, sur le plan technique et pédagogique, conseils et formation pour l'utilisation du numérique ;
- Participer à la mise en place de projets pédagogiques ainsi qu'à leur animation dans les classes (co-intervention par exemple) ;
- Piloter les différentes instances nécessaires à la mise en œuvre de cette coordination pédagogique et éducative ;
- Assurer la mise à jour du site dédié ;
- Assurer la maintenance du matériel pour en garantir le bon fonctionnement ;
- Développer et mettre en œuvre les relations avec l'ensemble des partenaires ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription et l'assister au cours des stages et des temps de formation ;
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte ;
- Établir chaque année un projet de fonctionnement et un bilan d'activité.

Formation / Expérience professionnelle : professeur expérimenté(e), expérience de l'exercice en milieu rural souhaitable

Savoir-faire / Compétences :

- Expertise dans l'usage de l'outil informatique et des nouvelles technologies
- Maîtrise de la démarche de projet
- Compétences pédagogiques particulières dans l'enseignement des sciences et de l'EDD / E3D

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle, communication
- Flexibilité et adaptabilité
- Organisation et conduite de réunions
- Disponibilité

Contraintes et difficultés du poste : poste " itinérant ", permis B nécessaire.

Sont compris dans les horaires de travail :

- Les déplacements entre le lieu de résidence administrative et les lieux d'interventions ;
- Les heures passées dans les écoles auprès des élèves et / ou des enseignants ;
- Les heures de concertation et de suivi liées à la mise en œuvre des projets ;
- Les heures de permanence, de préparation et de gestion du matériel et des documents ;
- Les temps de concertation avec l'équipe pédagogique ;
- Les temps de formation personnelle ainsi que les temps dédiés à la formation des enseignants.

De fait, en fonction des besoins, les horaires de début et de fin de service pourront déborder des heures officielles généralement assurées par les enseignants en classe. En conséquence, le volume horaire est annualisé, notamment afin d'organiser le début et la fin de l'année scolaire (dans les jours qui précèdent la rentrée ou qui suivent le début des congés).

Modalités de candidature : Envoyer dossier de candidature (avec CV et lettre de motivation) signé et revêtu de l'avis de l'IEN, par mail à ce.adasen05@ac-aix-marseille.fr avant le 25 août 2021.